Instance de divorce et précisions portant sur la paternité

Par Visiteur

Je suis en instance de divorce. Depuis 6 ans j'ai une maitresse. J'ai une petite fille qui à 6 as que j'ai eu avec ma femme. Aujourd'hui j'apprend que cette dernière me trompait depuis des années et parle de moi en tant que père présumé..
J'ai les preuves de son adultère et de ses dires.
Puis je faire interrompre la procédure de divorce? Puis je demander une recherche de paternité? Cette dernière à demandé une enquête sociale qui à eu lieu elle à menti dans cette enquête de moralité puisqu'elle à un autre homme.. Moi j'ai reconnu l'avoir trompé et être toujours avec cette personne. Quels sont mes recours?
Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Puis je faire interrompre la procédure de divorce?Cette dernière à demandé une enquête sociale qui à eu lieu elle à menti dans cette enquête de moralité puisqu'elle à un autre homme.. Moi j'ai reconnu l'avoir trompé et être toujours avec cette personne. Quels sont mes recours?
Etes vous dans le cadre d'une procédure de divorce pour faute?

Puis je demander une recherche de paternité?
Etant donné que votre fille a 6 ans si vous souhaitez contester votre paternité vous devez vous adresser au procureur de la République car conformément à l'article 333 du code civil: "Nul, à l'exception du ministère public, ne peut contester la filiation lorsque la possession d'état conforme au titre a duré au moins cinq ans depuis la naissance ou la reconnaissance, si elle a été faite ultérieurement".

Bien cordialement

Par Visiteur

C'est un divorce à l'amiable. Est il possible de l'arreter et de le modifier au vu des faits enoncés dans les précedents messages?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Malheureusement non. Selon l'article 1077 du code de procédure civile en cours d'instance il est impossible de substituer une demande fondée sur un cas de divorce à une demande fondée sur un autre cas sauf exception (passage d'une procédure de divorce pour faute à celle par consentement mutuel).
Quoi qu'il en soit quand bien même cela aurait été possible il aurait été bien délicat de prouver l'infidélité de votre épouse.

Bien cordialement